

Conférence Territoriale de la Culture 14 mars 2017

→ Intervention de M. Manuel DIAS VAZ

Vice-Président du CESER, Président de la Commission « Vie sociale, culture et citoyenneté »
(représentant du Président Jean-Pierre LIMOUSIN)

Monsieur le Président Alain ROUSSET,
Madame la vice-Présidente Nathalie LANZI, (Jeunesse, sport, culture et patrimoine)
Madame la vice-Présidente Geneviève BARAT, (Ruralité, vivre ensemble, vie associative et citoyenneté)
Monsieur le Conseiller délégué à la Culture et au Patrimoine, Éric CORREIA,
Madame la Conseillère déléguée aux Langues et cultures régionales, Charline
CLAVEAU-ABBADIE,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'État,
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,
Cher(e)s ami(e)s participant(e)s,

Permettez-moi, au nom du Président du CESER Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Jean-Pierre LIMOUSIN qui a participé à la séance d'ouverture de cette journée, de vous remercier d'avoir souhaité associer notre assemblée consultative régionale à cette conférence territoriale sur la culture et de nous donner l'opportunité de nous exprimer devant vous.

Je suis très honoré de participer à ce moment important de débat, d'échange et de partage sur les enjeux culturels pour notre Nouvelle-Aquitaine, dans cette terre du Limousin, haut lieu de la Résistance, terre de culture et d'humanisme, riche de sa diversité et de sa politique culturelle ancrée dans les territoires de vie.

Je me permets aussi de remercier au passage les services de la Région pour l'immense travail de préparation et d'organisation qui nous a permis d'échanger sur ces questions essentielles dans de bonnes conditions et devant un vaste auditoire de connaisseurs, créateurs, praticiens, passionnés et engagés dans la culture, le patrimoine, l'éducation au plus près du terrain.

Pour le CESER Nouvelle-Aquitaine, la culture est un axe important de nos travaux.

Nous avons la chance de voir siéger au sein de notre assemblée – notamment dans la commission « Vie sociale, culture et citoyenneté » que j’ai l’honneur de présider –, divers représentants des activités et des filières culturelles, qui portent les enjeux et la voix des acteurs du terrain qu’il s’agisse du cinéma indépendant, du livre, des musiques actuelles, du spectacle vivant, des arts de la rue et circassiens, des arts plastiques, de la bande dessinée, des langues et cultures régionales, de l’histoire et de la mémoire de l’immigration, des patrimoines matériels et immatériels dans leur infinie diversité.

Nous souhaitons souligner quelques éléments clés pour nourrir notre réflexion, à savoir l’importance de l’affirmation des « Droits culturels » et de la prise en compte du patrimoine immatériel, des diverses formes de pratiques culturelles.

Le CESER remercie le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine d’avoir décidé de créer une instance de réflexion et d’expertise sur les « Droits culturels » et de confier cette mission à mon ami Jean-Michel LUCAS¹.

Pour notre assemblée socio-professionnelle, l’action culturelle et la création artistique doivent émaner des territoires et être accessibles à toutes les populations.

Pour nous, la culture est un vecteur important pour le développement et l’attractivité de nos territoires. La culture est source de richesse, d’épanouissement, d’emploi, de vie et de sens...

Nous tenons à souligner le rôle important des associations, des équipements culturels, des artistes et des agences, sans lesquels nos territoires et les populations qui y vivent se précarisent.

Les associations, par leur histoire, leurs compétences, et leurs activités sont des acteurs majeurs de l’éducation populaire, de l’accès à la culture et au savoir. Elles expriment une certaine forme de conception du partage culturel, du « vivre-ensemble » et participent aussi largement à la cohésion sociale et territoriale !

Les valeurs et les pratiques de l’Éducation populaire doivent être soutenues et « assumées » car c’est un héritage en lien étroit avec les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité.

Nous considérons que le développement de filières et leur structuration doivent être accompagnés par l’État, la Région, et les collectivités locales.

¹ par ailleurs membre associé de la Section « Veille et prospective » du CESER.

Pour le CESER, l'action culturelle, la création artistique, l'éducation, l'éveil à la culture et l'accès au savoir sont comme je l'ai exprimé déjà des éléments essentiels au maintien et à la construction du « vivre-ensemble », du respect de l'autre, de la différence, une ouverture sur le monde pour nous permettre de « faire humanité ensemble ».

Pour le CESER, la culture, tout comme l'environnement et le développement durable ou soutenable, renvoie à des politiques transversales qui concernent tous les champs d'intervention du Conseil Régional. L'action culturelle nous invite à sortir de la politique en silos...

Notre assemblée de la société civile organisée met l'accent sur l'importance de la concertation et du partenariat dans la co-construction des politiques culturelles avec l'État, les Départements, la Métropole, les agglomérations, les intercommunalités et l'ensemble des acteurs de la culture.

Le CESER demande à ce titre à ce que le budget du Conseil Régional consacré à la culture soit sanctuarisé et que de nouvelles ressources soient mobilisées dans ce domaine s'agissant par exemple des Fonds Européens.

Dans cette période de réécriture des règlements d'intervention sur la culture, le CESER demande à ce que l'harmonisation ne se fasse pas par un alignement vers le bas. A cet effet, nous souhaitons que des outils d'évaluation de la politique culturelle soient mis en œuvre.

Le CESER demande que la culture constitue par ailleurs un axe prioritaire de la politique contractuelle en faveur des territoires et des populations les plus vulnérables.

Nous appelons l'attention du Conseil Régional sur l'enjeu d'une politique régionale de valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel afin de développer l'attractivité de nos territoires et l'image de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La culture est un excellent vecteur pour développer le sentiment d'appartenance à cette nouvelle grande région et créer les conditions pour que nous puissions habiter et vivre la région en citoyens épanouis.

Pour nous, la culture, le patrimoine, la gastronomie, la richesse de nos paysages et notre diversité sont parties intégrantes de l'art de vivre à la française en lien avec nos valeurs.

Le CESER considère en outre que la culture est une composante importante de notre économie par la dynamique de création et d'activité, d'innovation et d'emplois qu'elle génère.

Enfin, la culture entretient aussi notre part de rêve, d'évasion et d'accession à la dimension universelle de l'Humanité !